



# Présentation du groupe régional Phyt'eaux propres

Georges FOUILLEUX  
DRIAF / SRPV Ile-de-France

**Années 1990 : constat de cas de plus en plus fréquents de détection de produits phytosanitaires dans les eaux (atrazine)**

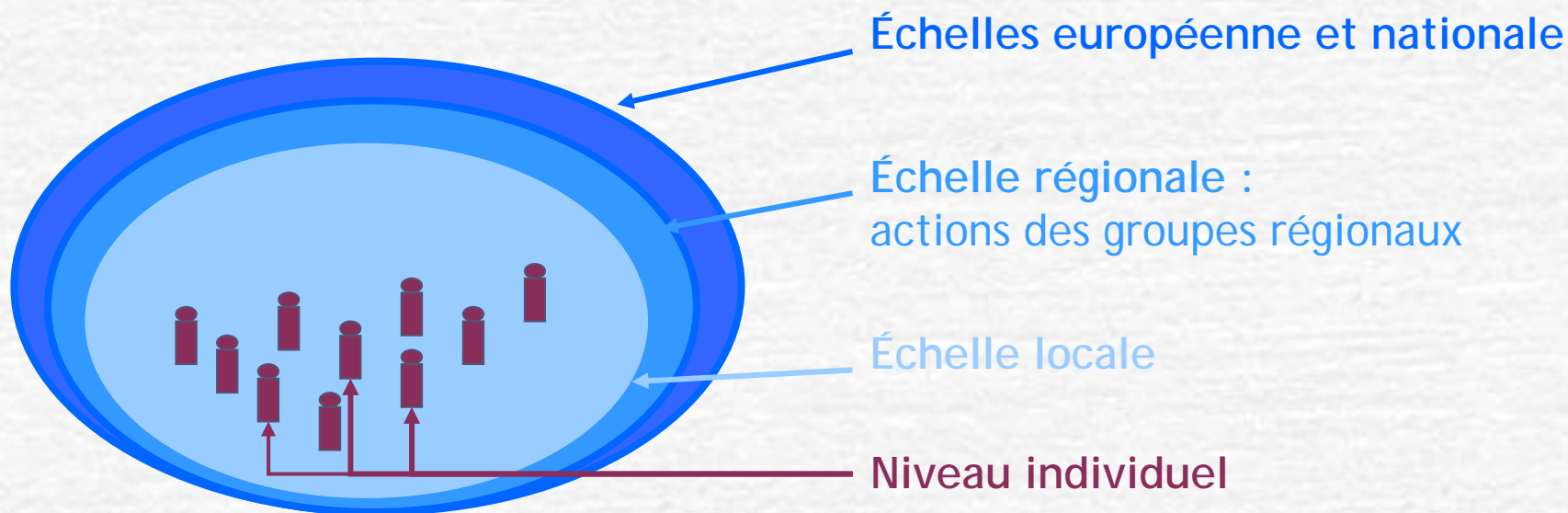
**Sensibilisation progressive de l'opinion publique**

**Pour les administrations concernées (agriculture et environnement) :  
Nécessité de mettre en place des politiques pour reconquérir la  
qualité de l'eau**

# L'échelle régionale pour la reconquête de la qualité des eaux

Reconquête de la qualité de l'eau :

- Plusieurs échelles imbriquées
- Modalités d'actions différentes selon les structures qui y interviennent.



## ➤ Création du groupe régional par le Préfet de région en 1998

- Mise en place le 12 juin 1998 par le Préfet de Région
- Animation conjointe par la DRIAF, la DIREN et la DRASS

## ➤ Les objectifs de Phyt'eaux propres

- ➔ Rassembler tous les acteurs concernés : collectivités territoriales, services de l'état, utilisateurs agricoles et urbains, filière phytosanitaire, producteurs d'eau, associations, experts ...
- ➔ Échanger sur les expériences, mettre en commun les données et les capacités d'expertise de chacun
- ➔ Susciter et accompagner des plans de prévention et de lutte contre la contamination des eaux, tant en zone agricole qu'en zone non agricole

# Organisation de Phyt'eaux propres

Trois groupes de travail assistés d'un Comité des financeurs

Groupe plénier Phyt'eaux propres  
Présidence : Préfet de Région

Groupe 1 :  
Contamination des  
eaux et connaissance  
des pratiques

Présidence conjointe  
DRIAF et DIREN

Groupe 2 :  
suivi de plans  
d'actions  
territorialisés

Présidence AESN

Groupe 3 :  
Information et  
communication

Présidence IAURIF

Comité des Financeurs

# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques

## Connaissance des pratiques :

- acquisition de connaissances sur les pratiques d'utilisation des phytosanitaires en zones agricole et non agricole
- mutualisation des connaissances techniques et scientifiques relatives aux pesticides

## Plusieurs sources sont utilisées :

- Données statistiques
- Enquêtes menées dans le cadre de plans d'actions territorialisés
- Avis d'experts et d'acteurs du terrain
- Travaux scientifiques
- Opérations de contrôles phytosanitaires (utilisateurs et distributeurs)

# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques

## Suivi de la contamination des eaux :

Plusieurs opérateurs réalisent des suivis de qualité de l'eau avec chacun des objectifs propres :

- Respect de la réglementation - eaux distribuées : DRASS et DDASS
- Connaissance patrimoniale : AESN et DIREN
- Auto-surveillance des producteurs d'eau

## Échanges sur des outils fonctionnels :

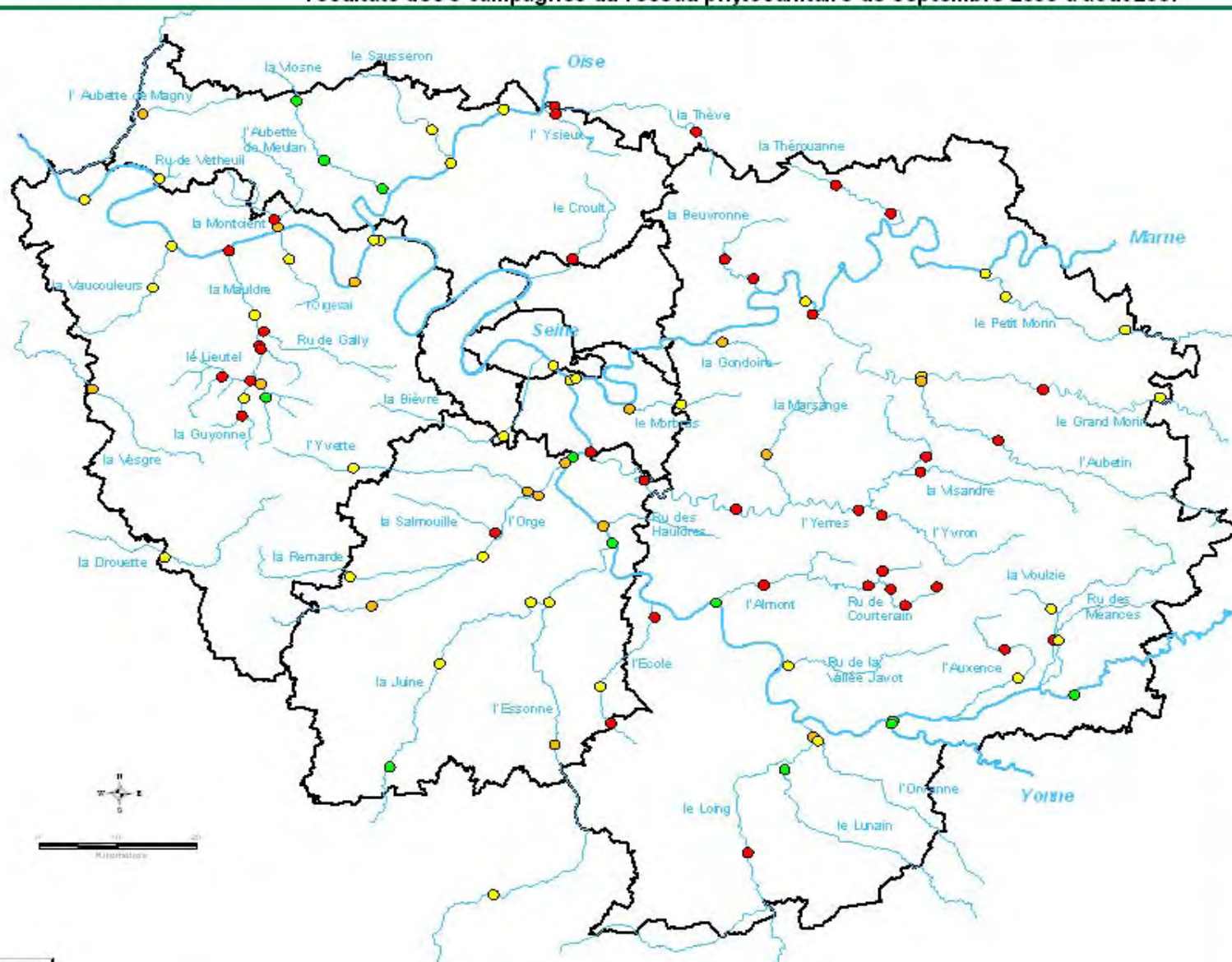
- Dispositifs de suivi
  - Bilans réguliers de la contamination
  - Liste exhaustive de molécules à rechercher
  - Harmonisation des techniques analytiques
- Outils évolutifs pour être cohérents entre eux et répondre aux attentes des partenaires locaux.

→ Bilan partagé et commenté de la contamination des eaux (de surface et souterraines) relayé durant les réunions du groupe 1, sur le site Internet et dans les portés à connaissance

# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques

## QUALITÉ DES EAUX

Contamination des eaux superficielles par les produits phytosanitaires:  
résultats des 6 campagnes du réseau phytosanitaire de septembre 2006 à août 2007



Service de l'eau et  
des milieux aquatiques

### Contamination 2006/2007 des eaux superficielles par les produits phytosanitaires

Qualité globale, seuls SEQ-Eau  
et nombre de points concernés

- très bonne qualité (0)
- bonne qualité (12)
- qualité moyenne (37)
- qualité médiocre (16)
- mauvaise qualité (38)

AMPA, total des substances  
et autres substances pris  
en compte

- petit cours d'eau
- grand cours d'eau
- limite départementale

Ce document sert à l'information  
il n'a pas de valeur juridique

Données : AESN- DIRBN

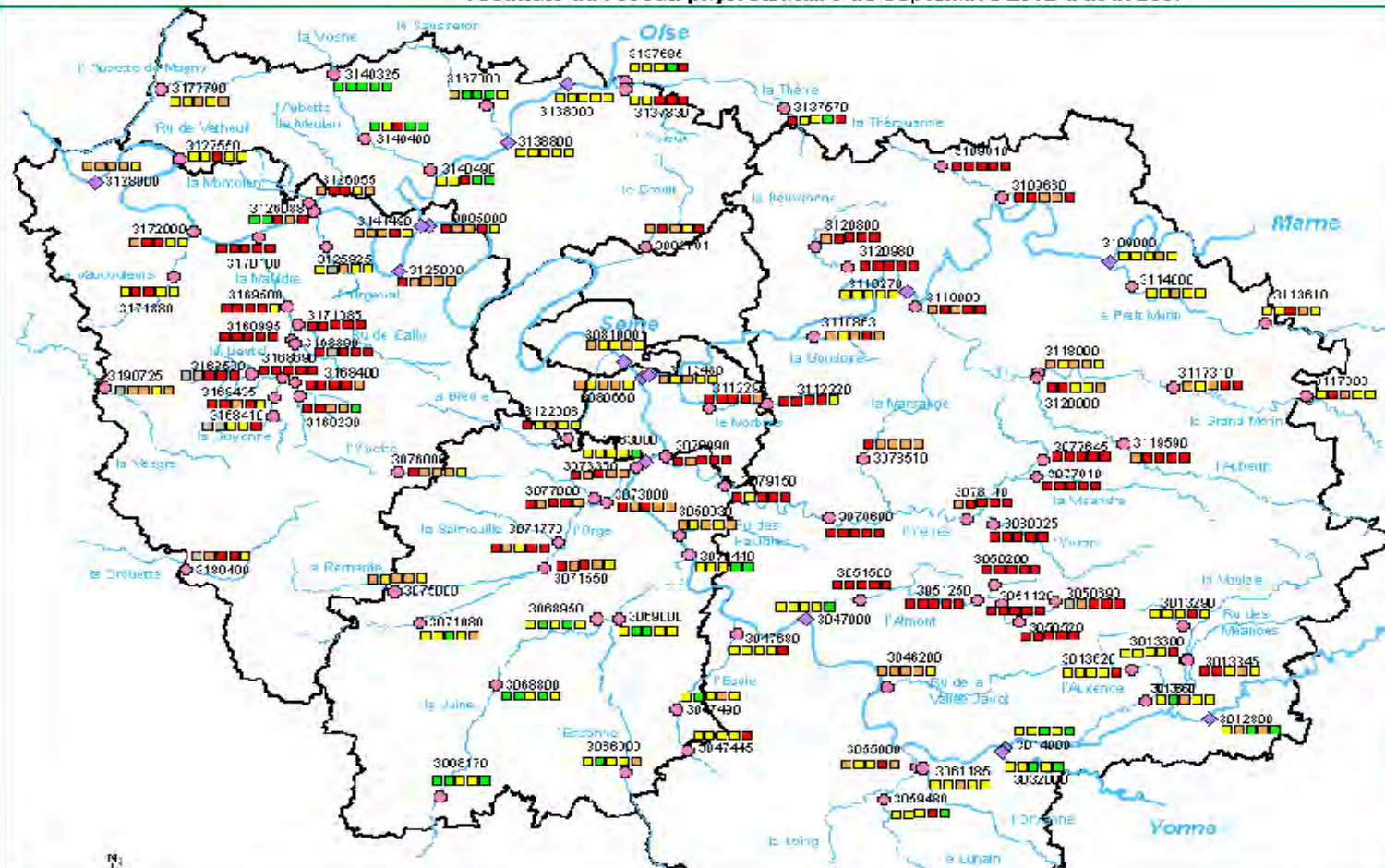
© IGN-MEDD-2002  
BD CARTHAGE®

Réalisation : avril 2008 - C.F.

# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques

## QUALITÉ DES EAUX

### Contamination des eaux superficielles par les produits phytosanitaires : résultats du réseau phytosanitaire de septembre 2002 à août 2007

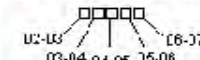


Service de l'eau et des milieux aquatiques

Contamination 2002/2007 des eaux superficielles par les produits phytosanitaires

Qualité globale, seuils SEO-Eau :

- très bonne qualité
- bonne qualité
- qualité moyenne
- qualité médiocre
- mauvaise qualité
- absence de données



◆ station grand cours d'eau

● station petit cours d'eau

— petite rivière

— grande rivière

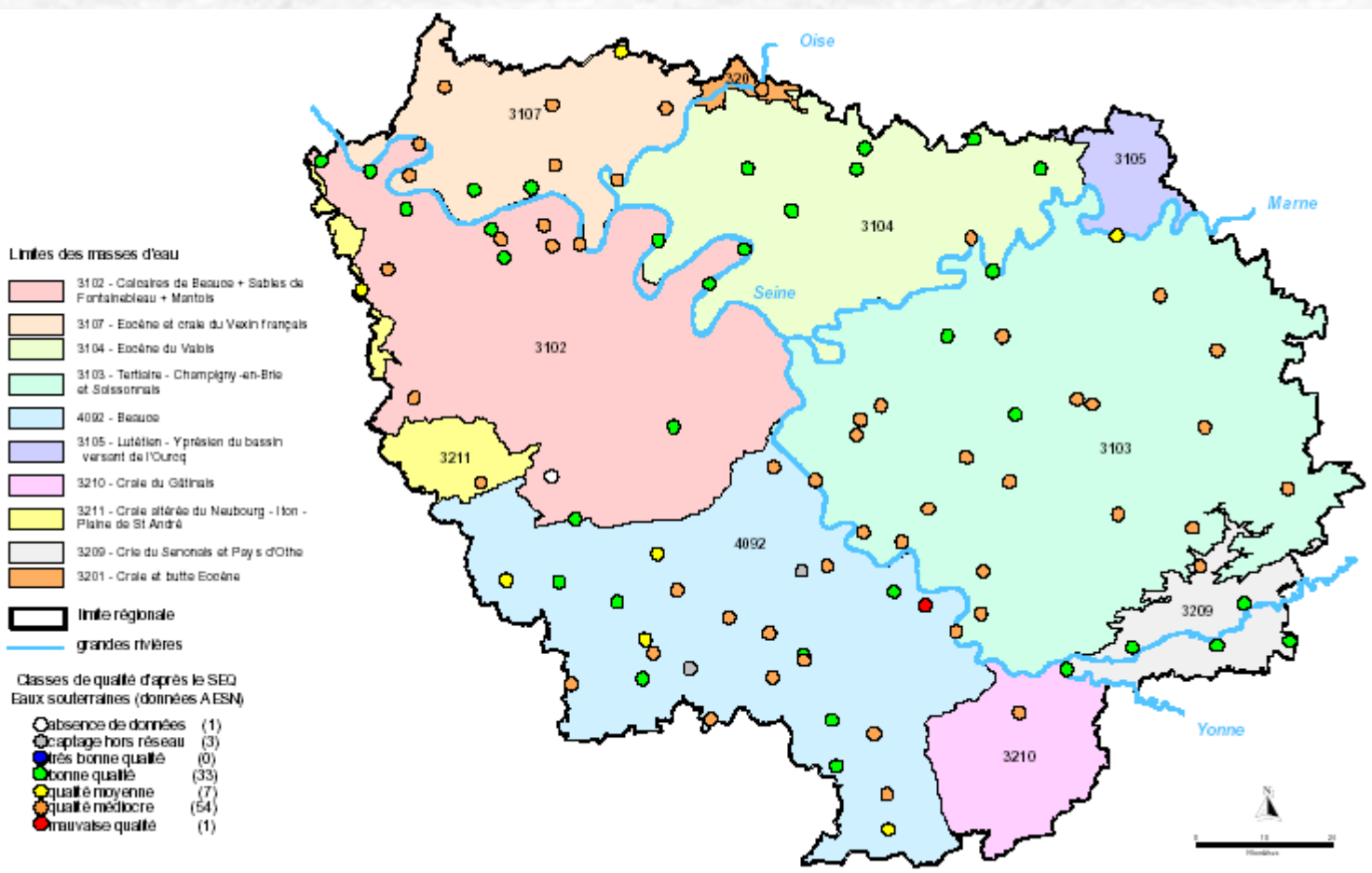
□ limites départementales

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 6 janvier 1978 sur l'accès à l'information.

Données : DIREN - AESN

# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques

## Contamination des eaux souterraines par les produits phytosanitaires en 2004 (données AESN)



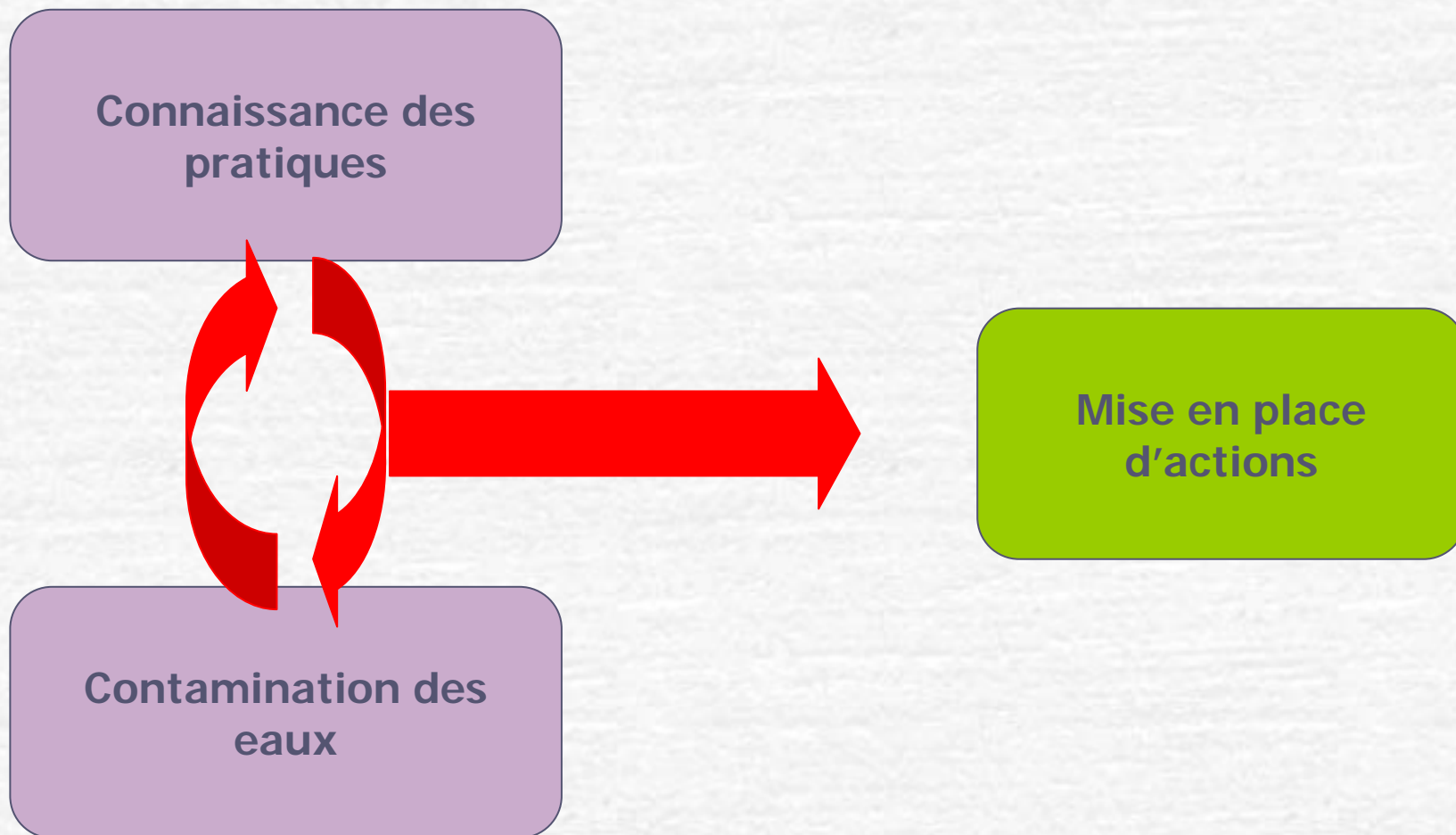
### Molécules contaminantes en 2002-2004

Atrazine, DEA et simazine

alachore, aminotriazole, DIA, bentazone, biphényl, cyanazine, DDD pp', diuron, endosulfan, HCH $\alpha$ , HCH $\beta$ , métazachlore, métolachlore, naphtalène, oxadixyl, terbuthylazine, terbutryne



# Groupe 1 : Suivi de la contamination et connaissance des pratiques



## Groupe 2 : Mise en place de plans d'actions territorialisés

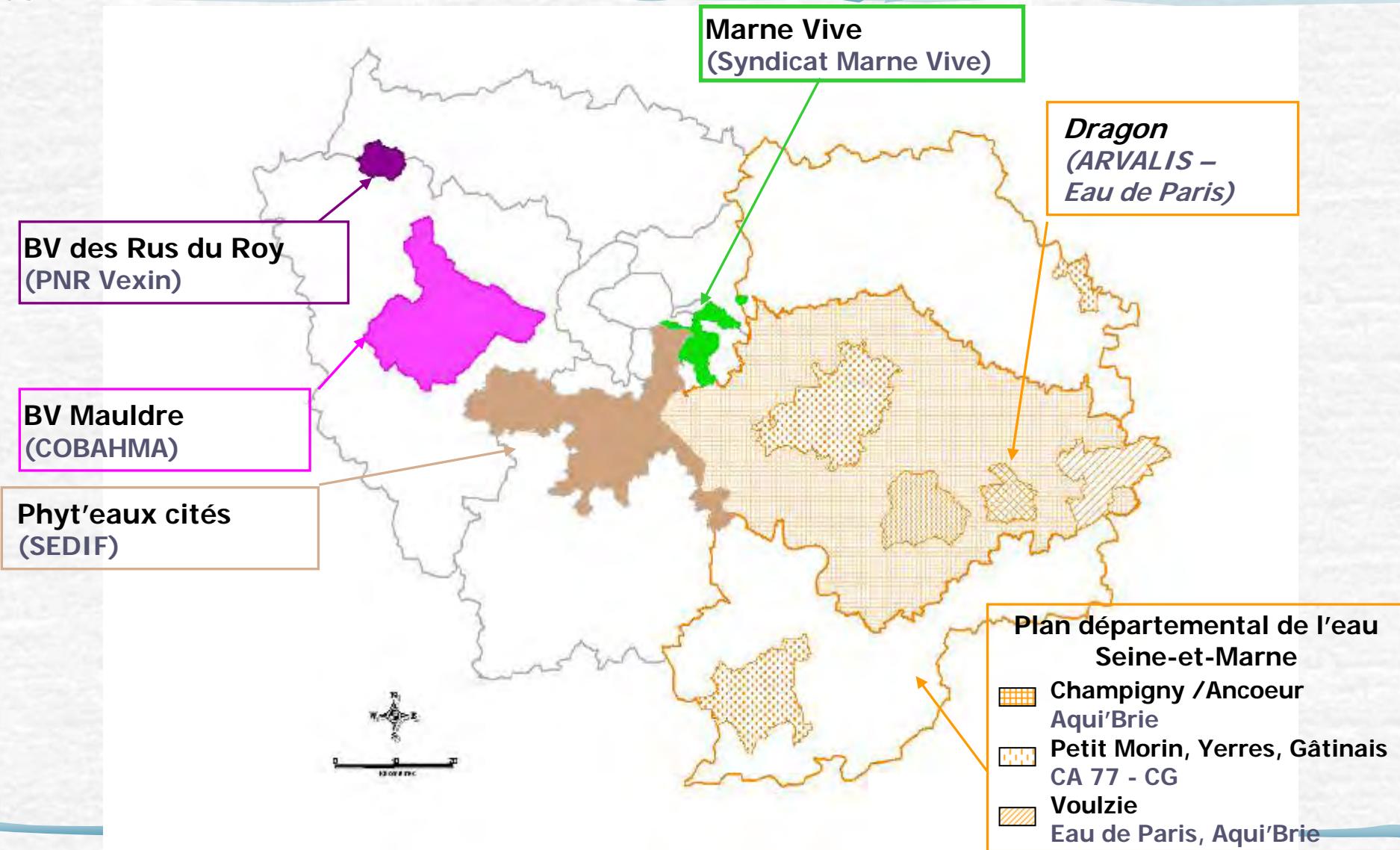
### Mission du groupe de travail régional :

Susciter, soutenir et accompagner la mise en place de plans d'actions sur des bassins versants jugés prioritaires et cohérents : formalisation des plans d'action, montages partenariaux, outils techniques utilisés pour la mise en place d'actions.

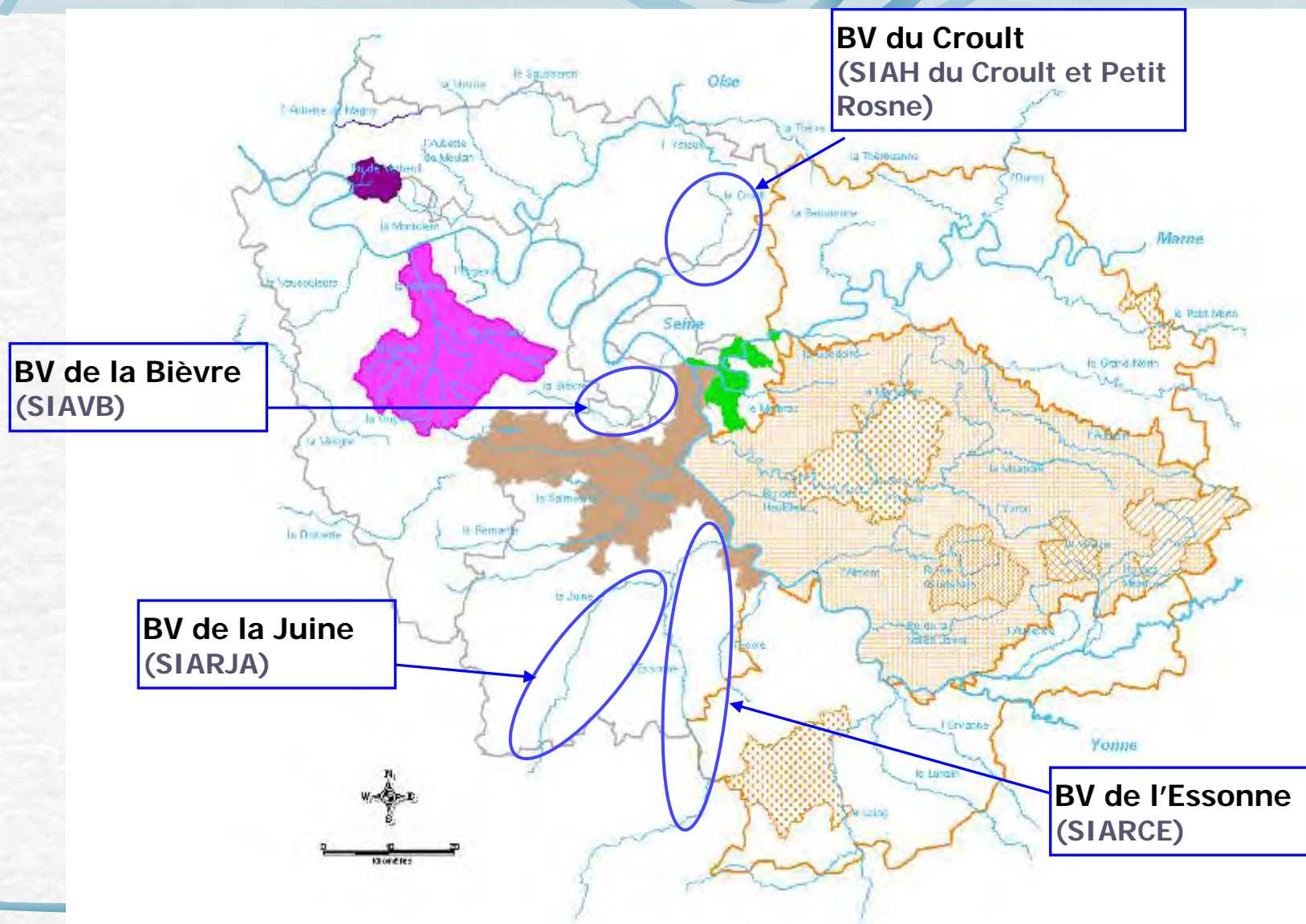
Un plan d'action nécessite d'abord la présence d'un porteur de projet, qui assure la maîtrise d'ouvrage et coordonne l'ensemble des actions. Il doit disposer de moyens d'animation locale indispensables à la réussite du plan d'action.

### Un plan d'action est composé :

- d'un diagnostic des pratiques et des contaminations, qui débouche sur des préconisations,
- d'actions qui concernent les utilisateurs (agriculteurs, services espaces verts des collectivités pour l'entretien des parcs et jardins et de la voirie, jardiniers amateurs...) et visent à limiter la contamination des eaux,
- d'un accompagnement technique et de formations pour les utilisateurs,
- d'un dispositif d'évaluation d'impact des actions engagées.



# Groupes d'action émergents fin 2008



## Missions du groupe de travail :

- Définition d'une stratégie d'information et de communication de Phyt'eaux propres
- Élaboration de nouveaux outils et documents d'information et communication
- Valorisation des travaux des autres groupes techniques

## Réalisation fin 2006 : site internet de phyt'eaux propres

Accès sur le site de la DRIAF (<http://draf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/>)  
et sur le site de la DIREN (<http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr/>)

- AGRICULTURE
- INDUSTRIE
- AGRO-ALIMENTAIRE
- FORET ET BOIS
- AMENAGEMENT ET TERRITOIRE
- PROTECTION DES VEGETAUX
- ENSEIGNEMENT AGRICOLE
- SOCIAL ET EMPLOI

Document Régional de Développement Rural (DRDR) 2007-2013

Contrat de Projets Etat-Région (CPER) 2007-2013

Projet stratégique 2007-2012

Projet Régional de l'Enseignement Agricole (PREA) 2007-2012

## PHYT'EAUX PROPRES Ile-de-France



 Envoyer par courriel

 Imprimer



PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

### LE GROUPE REGIONAL PHYT'EAUX PROPRES

***Bienvenue sur le site du Groupe régional de lutte contre la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires de la Région Ile-de-France, PHYT'EAUX PROPRES. Ce groupe régional est copiloté par la DRIAF et la Direction régionale de l'environnement (DIREN Ile-de-France).***

Face au constat d'une importante pollution des eaux d'Ile-de-France par les produits phytosanitaires, le groupe régional « Phyt'eaux propres » a été mis en place en juin 1998 par le Préfet de région.

Ce groupe régional a pour mission de proposer et mettre en place des mesures concrètes de prévention de la contamination des eaux par les produits phytosanitaires et de parvenir à reconquérir la qualité de l'eau en Ile-de-France.

#### Les objectifs du groupe « Phyt'eaux propres » :

- Rassembler tous les acteurs concernés par la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (collectivités territoriales, services de l'état, utilisateurs agricoles et urbains, filière phytosanitaire, producteurs d'eau, associations, experts...),
- Échanger sur les expériences, mettre en commun les données et les capacités d'expertise de chacun, Susciter et accompagner des plans de prévention de la contamination des eaux tant en zone agricole qu'en zone non agricole.



#### Présentation et fonctionnement du groupe

- [Organisation et missions](#)
- [Composition du groupe](#)
- [Réunions de Phyt'eaux propres](#)



#### Contamination des eaux par les produits phytosanitaires

- [Contamination des eaux superficielles](#)
- [Contamination des eaux souterraines](#)
- [Contamination des eaux distribuées](#)

## Comité plénier

Le comité plénier est chargé de valider les orientations stratégiques à privilégier pour les années à venir, et faire le point sur les actions engagées et leurs résultats.

Il est constitué de représentants :

- *d'administrations (services déconcentrés des ministères de l'agriculture, de l'environnement, et de la santé, Agence de l'Eau, MISE),*
- *d'utilisateurs de produits (profession agricole, association de jardiniers, SNCF, DDE, association des greenkeepers français),*
- *de la filière de production et de distribution de produits phytosanitaires, de producteurs d'eau,*
- *d'associations de défense des consommateurs et de l'environnement,*
- *d'experts (instituts techniques, de recherche, de formation),*
- *de collectivités territoriales (conseil régional, conseils généraux, syndicat de rivières et commissions locales de l'eau)*

# Comité des Financeurs

Les objectifs de ce comité :

- Réunir les différents financeurs publics d'Ile de France
- Faire le tour des dispositifs de financements ayant pour but la diminution des risques de pollution des eaux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Orienter les dispositifs pour qu'ils soient plus abordables par les porteurs de projets
- Identifier les domaines « orphelins » d'aides spécifiques

## Réunions des groupes :

- groupe plénier : 1
- comité des financeurs : 1
- groupe 1 : connaissance des pratiques : 6
- groupe 2 : suivi des porteurs de projets : 6
- groupe 3 : communication : 3

## Autres actions :

Accompagnement des porteurs de projets

Diffusion de brochures

Mise en place du site internet

.....

Elément de base : déclinaison régionale du plan ECOPHYTO 2018

- ☛ - Politique actuelle du MAP en matière de produit phytosanitaires

## Historique :

- ☛ Juillet - Octobre 2007 - Grenelle de l'environnement

- ☛ Consensus concernant les produits phytosanitaires : nécessité de réduire leur utilisation, d'interdire les plus dangereux, et de mieux utiliser ceux qui sont autorisés.

- ☛ Octobre 2007 : Demande du Président de la République :

- ☛ Élaborer un plan de réduction de 50% de l'usage des pesticides dans un délai de 10 ans, si possible.

- ☛ janvier 2008 : annonce du retrait du marché dans les meilleurs délais des produits contenant les 53 substances actives les plus préoccupantes, dont 30 avant fin 2008

- ☛ Décembre 2007 - mai 2008 :

- ☛ Réunion d'un groupe de travail, sous la présidence de Guy PAILLOTIN, associant des représentants des utilisateurs, des fabricants, des élus, des scientifiques, des ONG, des administrations.

- ☛ Mai 2008 : remise du rapport du groupe de travail à Michel BARNIER

- ☛ Septembre 2008 :

- ☛ Présentation au Conseil des ministres du plan Ecophyto 2018, élaboré par l'administration à partir du rapport du groupe de travail

## Plan Ecophyto 2018 :

**Réduction de l'usage des pesticides de 50% d'ici 2018, si possible**

Axes de travail :

- **Axe 1 : Évaluer les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides**
- **Axe 2 : Recenser et généraliser les systèmes agricoles et les moyens connus permettant de réduire l'utilisation des pesticides en mobilisant l'ensemble des partenaires de la recherche, du développement et du conseil**
- **Axe 3 : Innover dans la conception et la mise au point de systèmes de cultures économes en pesticides**
- **Axe 4 : Former à la réduction et sécuriser l'utilisation des pesticides**
- **Axe 5 : Renforcer les réseaux de surveillance des bio-agresseurs et des effets indésirables de l'utilisation des pesticides**
- **Axe 6 : Prendre en compte les spécificités des DOM**
- **Axe 7 : Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en zones non agricole**
- **Axe 8 : Organiser le suivi national du plan et sa déclinaison territoriale, et communiquer sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

## Conclusion

La présence des molécules phytosanitaires dans l'eau reste très préoccupante.

Tous les acteurs liés aux produits phytosanitaires sont concernés.

Les évolutions passeront d'abord par un travail approfondi dans les bassins versants prioritaires.

Mais un travail sur tout le territoire régional est plus que jamais indispensable, en incorporant les axes du plan Ecophyto 2018.

Phyt'eaux propres doit renforcer son action d'animation en prenant en compte ces axes.